



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°033/2024/F/AON/FM-GAVI/UAGCP SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR FOURNIR LES SERVICE DE MAINTENANCE INFORMATIQUE DE L'UAGCP et EMOs.

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un appel d'offres national N°029/2024/F/AOO/Fonds Mondial - GAVI/UAGCP relatif à la sélection d'un prestataire devant fournir les services de maintenance informatique de l'UAGCP et EMOs.
2. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour ce marché repartis en lot unique :
3. Le délai d'exécution est de 1 an renouvelable une fois **sous condition d'évaluation positive par l'autorité contractante**. Les prestations commandées à la suite du bon de commande (maintenance curative) devront être livrées dans un délai qui dépendra de la complexité de la commande et la maintenance préventive se fera sur base de planning préalablement établi de façon périodique et régulière ;
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Le DAO peut être retiré par les candidats, à partir du **Jeudi 10 octobre 2024** auprès du Service de Passation de Marchés de l'UAGCP, sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens** non remboursables payé sur le compte N° **7308051300/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP** », ouvert à ECOBANK.
6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès :

**Contact Email :** [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) cc : [mickacamara1@yahoo.fr](mailto:mickacamara1@yahoo.fr) , [mmuteba@2ac.fr](mailto:mmuteba@2ac.fr), [adiarre@uagcp-guinee.org](mailto:adiarre@uagcp-guinee.org) du **lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU.**

Les demandes de clarifications doivent être reçues avant le **25/10/2024 à minuit.**

L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard **28/10/2024.**

7. Les exigences en matière de qualification sont : (*Voir les termes de référence*).
8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)



9. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées (physiquement) en **trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copie au plus tard Jeudi 14/11/2024 à 11H00 GMT** à l'adresse ci-après : **sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.**

10. Les offres seront ouvertes le **Jeudi 14/11/2024 à 11H30 GMT** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse indiquée ci-haut. **Les offres tardives seront jugées non recevables et ne seront pas ouvertes.**

11. Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.

12. L'offre doit être accompagnée d'une **garantie de soumission bancaire VALIDE et CONFORME** au modèle repris en annexe du présent DAO sous peine d'être éliminé, d'un montant de **2 000 000 GNF**.

**13. NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.**

Cette garantie demeurera valide au plus tôt Vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre soit **148 jours** à compter du 14/11/2024 (c'est à dire le **11/04/2025**).

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission, soit le **14/03/2025** au plus tôt sous peine d'être éliminé.

15. La législation régissant l'appel d'offres est la législation Guinéenne.

Fait à Conakry, le 04 octobre 2024

Pour l'Autorité Contractante

**Dr Timothé GUILAVOGUI**

Le Coordonnateur